

Analyse évaluative n°4

L'entrepreneuriat (dimension de genre)

Mesures du Plan Marshall 4.0 concernées par l'évaluation

I.6 : « Sensibiliser à l'esprit d'entreprendre »

Champ de l'évaluation et public-cible

L'évaluation portera sur le développement des compétences entrepreneuriales (savoirs, savoirs-faire, attitudes) dans le système éducatif. Les mesures concernées sont en vigueur depuis 2007. L'avantage de se focaliser sur des mesures « anciennes » est de disposer d'une fenêtre temporelle suffisamment longue pour pouvoir déceler l'évolution de processus de long terme. Le public-cible est constitué des élèves/étudiants qui ont bénéficié de diverses actions de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre.

Question évaluative

Dans quelle mesure les actions éducatives entreprises depuis 2007 ont-elles amélioré les compétences entrepreneuriales des élèves/étudiants ?

Cette question générale sera déclinée en sous-questions liées :

- au niveau d'enseignement (secondaire/supérieur) ;
- au type/domaine d'enseignement (enseignement secondaire général/technique/professionnel ; enseignement supérieur selon le domaine d'étude)
- aux caractéristiques individuelles (genre, âge, etc.) ;
- aux aspects géographiques.

L'objectif de l'évaluation est de mesurer l'efficacité des mesures de sensibilisation sur les compétences entrepreneuriales, non sur la création d'entreprise.

Méthode d'évaluation

L'évaluation comportera plusieurs étapes :

- Mesure de l'intensité des actions entrepreneuriales initiées par les enseignants via un questionnaire d'enquête envoyé à tous les enseignants et établissements ayant eu un contact avec l'AEI ;
- Echantillonnage au sein des groupes sur la base de cette première enquête ;
- Elaboration d'un questionnaire visant à mesurer les compétences entrepreneuriales des élèves/étudiants ;
- Soumission du questionnaire aux élèves via les enseignants ;
- Traitement économétrique des données collectées. L'idée est d'expliquer les scores obtenus en compétences entrepreneuriales (variable dépendante) par l'intensité des actions entrepreneuriales, des caractéristiques individuelles, le passé identitaire, etc. ;

- Entretiens semi-directifs avec des directeurs d'établissements scolaires, des enseignants et des agents de sensibilisation de l'AEI, pour affiner les résultats.

Chargés d'évaluation

Olivier Meunier, Mathieu Mosty, Béatrice Van Haeperen (responsable du projet)

Calendrier

Phase de réalisation : de janvier 2017 à avril 2018

Remise du rapport au gouvernement wallon : avril 2018.